Image not found or type unknown

Rachat de droit au bail : augmentation loyer

Par **Theophile MP**, le **13/03/2018** à **17:04**

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'un rachat de droit au bail (dont l'activité reste la même que celle stipulée dans le bail), le bailleur peut-il augmenter le loyer (et les charges) ?

Le bail restant totalement inchangé par ailleurs.

Merci pour votre aide !!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés